

État de la situation

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), le Plan de développement de Montréal (PDM) et le Plan d'urbanisme de Montréal (PU) préconisent une intensification et une diversification des activités urbaines aux abords des stations de métro. Les espaces aux abords de la station de métro l'Assomption étant sous-utilisés, ceux-ci présentent un important potentiel de densification. De plus, la Stratégie de développement économique de Montréal 2011-2017 fait mention du secteur l'Assomption comme faisant partie des *Projets mobilisateurs*.

Situé à l'est du Parc Olympique, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, le secteur **l'Assomption nord**, comprenant la station de métro l'Assomption, est un territoire industriel devenu stagnant et vieillissant qui présente un important potentiel de développement. On y retrouve plusieurs terrains vagues ou sous-utilisés ainsi que des bâtiments vacants. La station de métro offre une opportunité d'intensification des activités urbaines propice à une planification basée sur les principes de *Transit Oriented Development* (TOD).

Avec le prolongement envisagé du boulevard de l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame Est, les usages industriels seront davantage concentrés dans la partie sud du boulevard de l'Assomption.

Enjeu

Pour le secteur **l'Assomption nord**, les interventions réalisées sur ce territoire devront répondre aux enjeux suivants :

- Élaboration d'un concept d'aménagement de type TOD
- Élaboration d'un concept d'aménagement basé sur les principes du développement durable
- Intégration et densification de la fonction résidentielle aux abords de la station de métro
- Valorisation des abords de la station de métro et diversification de l'emploi

Réflexion

- Comment voyez-vous la cohabitation entre l'usage résidentiel et l'usage industriel ?
- Étant donné la stratégie d'inclusion qui préconise 15 % de logements sociaux et 15 % de logements abordables, comment voyez-vous l'introduction de tels logements ?
- Quels genres de construction et de bâtiments résidentiels devraient être privilégiés ?
- Quelle importance accordez-vous aux espaces verts, aux places publiques et au mobilier urbain ?
- Quelles sont les opportunités pour des interventions de requalification dans ce secteur ?

Un TOD est un « développement immobilier de moyenne à haute densité structuré autour d'une station de transport en commun de haute capacité, comme une gare de train, une station de métro, une station de SLR ou un arrêt de service rapide par bus (SRB). Situé à distance de marche d'un point d'accès important du réseau de transport collectif, le TOD offre des opportunités de logements, d'emplois et de commerces et n'exclut pas l'automobile. Le TOD peut être un nouveau projet ou un redéveloppement selon une conception facilitant l'usage des transports collectifs et actifs ».

Source : Guide d'aménagement pour les aires de TOD publié par la Communauté métropolitaine de Montréal

